

SAINT-PIERRE-DES-CORPS ACCORD POLITIQUE

Campagne municipale 2026

Cet accord politique en vue des prochaines municipales de Saint-Pierre-des-Corps en 2026 est le fruit d'un travail d'union entre 3 partis politiques signataires pour soutenir une dynamique citoyenne capable d'administrer notre ville pendant 6 ans autour des valeurs de solidarité et écoresponsabilité.

I – Méthode de rédaction du programme politique

Le programme politique retranscrit notre vision politique commune de la gestion de Saint-Pierre-des-Corps. Elle doit prendre en considération les besoins des habitants à court, moyen et long termes.

Le programme sera construit à partir de 3 actions menées en parallèle :

- **Recensement** des attentes, des besoins et des souhaits des citoyens au travers des consultations basées sur des questionnaires préétablis (présence sur les marchés, porte-à-porte, réunions publiques...).
- **Rédaction** du programme de mai à décembre 2025 : les citoyens portant les valeurs de la gauche et écologistes, adhèrent ou non à un parti, seront invités à construire le programme au sein de groupes de travail thématiques. Chaque groupe aura la mission de construire un projet pour une thématique définie, qu'il présentera lors d'une réunion plénière. A partir du travail des différents groupes, chaque participant pourra proposer des amendements. Si nécessaire, une thématique peut être reprise en groupe de travail pour atteindre un projet accepté par l'ensemble des participants.
- **Évaluation** par les citoyens au travers des consultations basées sur des questionnaires préétablis (présence sur les marchés, porte-à-porte, réunions publiques...).

Afin d'encadrer ce travail, nous nous reposerons sur deux équipes :

- **Groupe de pilotage** : coordination des groupes thématiques, des réunions plénières, des interventions extérieures
- **Groupe communication** : composé d'un membre de chaque parti et au moins 2 non encartés

Rédaction finale pour décembre 2025 : en fonction de l'accueil du projet par les citoyens consultés, les thématiques peuvent être simplement révisées par le groupe communication ou retravaillées par les groupes thématiques concernés. Une fois l'ensemble des thématiques validées en réunion plénière, le groupe de communication se chargera de finaliser l'harmonisation et la mise en page des documents de campagne.

II – Méthode de composition de la liste

De manière à équilibrer les forces, la liste sera construite à partir des propositions des partis politiques signataires de cet accord politique, à proportion égalitaire et en respectant la parité.

Chaque proposition doit comporter a minima 1/3 de noms de citoyens non-adhérents à un parti, tous ayant participé au travail d'élaboration du programme. Les non-encartés sont répartis sur le mode : 1 non-adhérent pour 2 adhérents par segment de 3 noms.

Les propositions de liste s'intégreront dans une liste finale sur le mode : 1 nom de chaque proposition par segment.

La liste doit être finalisée au plus tard fin septembre 2025.

Une fois constituée, la liste est un tout et l'objectif est de composer une équipe fonctionnant en collectif où chacun apporte sa réflexion personnelle, qu'il soit encarté ou non, indépendamment de la proposition dont il est issu. Cela n'empêche pas les partis de tenir des réunions avec leurs adhérents.

III – Méthode du choix de l'exécutif

La tête de liste et les responsabilités seront désignées dans et par la liste des 36 candidats adhérents et non-adhérents aux partis, par consensus, consentement ou vote en dernier recours.

Le processus de choix débutera par la définition commune du profil idéal pour représenter notre liste.

La tête de liste doit être choisie au plus tard en octobre-novembre 2025.

A Saint-Pierre-des-Corps, le 29 avril 2025

Les partis signataires de cet accord :

Les Écologistes

Parti Communiste Français

Parti Socialiste